Communiqué de presse

28 août 2012

Convention pour le développement de la filière ski nordique entre la Région Franche-Comté, le Centre National de Ski Nordique et de la Moyenne Montagne de Prémanon (CNSNMM), et la Fédération Française de Ski (FFS).

Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Franche-Comté, Bruno Bethune, Directeur de l'Ecole Nationale des Sports de Montagne, et Michel Vion, Président de la Fédération Française de Ski, signent ce jour une convention cadre 2012 - 2014 de partenariat pour le développement de la filière Ski nordique.

La Région Franche-Comté accorde une attention particulière au développement de la filière du Ski nordique sur le massif du Jura, pour le renforcement de l'identité et de la notoriété du territoire, mais aussi les retombées socio-économiques et touristiques générées sur les zones de moyenne montagne.
Le Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne (CNSNMM) de Prémanon contribue à ces objectifs par la formation de l'élite sportive, des moniteurs de ski et des accompagnateurs en moyenne montagne.
La Fédération Française de Ski reconnaît l'expertise et la qualité des équipements du CNSNMM, et a décidé d'y implanter son centre national de haut-niveau de préparation des Equipes de France de Ski de fond, Biathlon, Combiné nordique et Saut spécial.

Les trois partenaires s'engagent à renforcer et à développer l'attractivité de la Franche-Comté, du CNSNMM et des pratiques sportives du Ski nordique, sur la durée de deux olympiades.
En 2012, plusieurs actions sont proposées, dont :

- **La mise en place d'un centre de recherche sur les techniques et matériel de ski nordique**

Les équipes techniques de la FFS et du CNSNMM travaillent sur l'amélioration du matériel sportif, testé par les membres des équipes de France. Trois thématiques de recherche sont investiguées :

- <u>L'amélioration des combinaisons de sauts et combiné nordique</u>

Les équipes de France sont équipées de combinaison dont les patrons sont dessinés par les équipes techniques du CNSNMM et de la FFS. Ces modèles sont développés par un couturier installé dans le Haut-Jura à proximité du CNSNMM. L'environnement est favorable à la mise en place d'une recherche sur les formes, coutures et matériaux nécessaire à la réalisation des 120 nouvelles combinaisons nécessaires, qui seront marquées aux couleurs de la Région Franche-Comté.
Participation FFS : 16 600 €
Participation CNSNMM : 16 600 € mise à disposition de personnel et des locaux
Participation Région : 16 600 €

- <u>Développement des matériaux composites dans la conception des chaussures de sauts et des carabines de biathlon</u>

L'utilisation de la fibre de carbone permet de gagner en poids. Les formes et composition des chaussures de saut sont à étudier. Par ailleurs, la recherche de gain de poids est permanente dans les carabines de biathlon, tout en préservant leurs qualités mécaniques.
La présence et la formation de spécialistes salariés du CNSNMM permettront la mise en place d'une cellule de recherche dans l'utilisation de ces matériaux.
Participation FFS : 4 500 €
Participation CNSNMM : 4 500 € mise à disposition de personnel et des locaux
Participation Région : 4 500 €

- <u>Recherche sur le comportement du ski en phase de vol (analyse et optimisation du mouvement en saut à ski par l'utilisation de centrales inertielles embarquées - phases d'impulsion et de vol)</u>

Un travail de recherche sur la rigidité et l'équilibre du ski de saut en phase de vol nécessite l'acquisition ou la location de matériel de mesure spécifique de captage et de mesure (accéléromètre et giroscope) et de matériel informatique nécessaire à l'analyse.
Participation FFS : 3 350 €
Participation CNSNMM : 3 350 € mise à disposition de personnel et des locaux
Participation Région : 3 350 €

Récapitulatif de la participation de chaque partenaire pour ces actions :
- FFS : 24 450 €
- CNSNMM : 24 450 € mise à disposition de personnel et des locaux
- Région : 24 450 €

- **Le fonctionnement du stade de saut à ski de Chaux Neuve**

En septembre 2008, la Région a piloté la mise en place du programme d'investissement pour la modernisation des équipements sportifs dédiés à la pratique des disciplines du ski nordique sur le massif du Jura, en particulier pour permettre l'organisation de compétitions internationales en Franche-Comté, et conforter l'ancrage du CNSN en Franche-Comté.

Le syndicat mixte pour la gestion du stade de saut à skis de Chaux-Neuve a confié par convention la gestion et l'entretien du stade de la côte feuillée au CNSNMM. La FFS confie l'organisation de la coupe du Monde de combiné nordique à l'association du site nordique internationale, sur cet équipement.
Conformément à ses engagements, la Région participe au fonctionnement du stade de sauts, avec une subvention annuelle du tiers du coût de fonctionnement, estimé à 135 000 €.
Pour le fonctionnement du tremplin en 2012, la Région versera au CNSMM la somme de 45 000 €.

Ces actions seront réalisées dans le cadre de la convention qui a pour objet de :
- contribuer au développement raisonné et durable et à l'ancrage d'une pratique sportive de ski nordique de haut-niveau en Franche-Comté, en complémentarité des dispositifs existants mis en place par le comité régional de ski du massif du Jura,
- tout mettre en œuvre pour permettre l'accueil en Franche-Comté de grandes épreuves nationales et internationales de ski nordique ; la disponibilité des équipements sportifs en est la première condition (stade des Tuffes et stade de saut de Chaux-Neuve propriété du syndicat mixte de Mouthe),
- inscrire le CNSNMM comme centre de référence national et international pour :
    - l'entraînement et la formation des sportifs,
    - la recherche dans les matériaux, techniques et équipements des sportifs,
    - l'expertise, l'accompagnement et la valorisation des filières du nordique sur le territoire,
    - le maintien des compétences et des métiers du nordique et de la moyenne montagne sur le territoire de Franche-Comté.

Cette convention s'achèvera en 2014, année olympique, et pourra être reconduite sur l'olympiade 2014-2018.

Engagement de chaque partenaire
- Le CNSNMM s'engage à mettre à disposition les moyens matériels et les compétences techniques dont il dispose pour la mise en œuvre des actions annuelles.
- La FFS s'engage à maintenir son unique Pôle France de ski nordique sur le CNSNMM, à minima jusqu'aux JO. d'hiver de 2018, à promouvoir le CNSNMM et les équipements francs-comtois au sein des instances sportives nationales et internationales.
- La Région Franche-Comté s'engage à délibérer chaque année pour arrêter les montants de la subvention versée pour chacune des actions retenues. Il mobilisera ses interlocuteurs régionaux pour favoriser le développement du CNSNMM et la pratique du ski nordique de haut niveau.

Contact presse
- Région Franche-Comté : Hélène Wokowski-Pierre - 03 81 61 61 08 / 06 14 37 17 26
- Fédération Française de Ski : Hervé Berna – 04 50 10 26 52 / 06 03 97 09 00
- Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne : Vincent Jacquet - 03 84 60 78 37 / 06 24 53 22 34